

Contenu de la "valise" TIV

- Un cours sur la compression de l'air : **compression.pdf**
- Un article sur les documents devant aller avec la station de gonflage et la formation du personnel : **documents.pdf**
- Un guide pour constituer : un manuel à destination des gonfleurs : **manuel.pdf**
- Des fiches éditables au format word pour fabriquer un manuel de gonflage : **manuel.doc**
- L'arrêté du 15 mars 2000 : **Arr15/00.pdf**
- Une version annotée et commenté de l'arrêté du 15 mars 2000 : **15/00commente.pdf**
- Le décret du 21/10/99 : **Dec21/10/99.pdf**

La rédaction de ces documents a du être rapide pour arriver avant la saison, alors je vous demande un peu d'indulgence. Pour toute remarque concernant cette valise contactez moi : sylvain.pujolle2@libertysurf.fr

Ces textes sont extraits de cours et de documents internes du CIP Glenan :
En l'état, ceci n'est pas un document officiel de la FFESSM.

Un ouvrage dont la lecture peut vous être profitable est "compresseurs et station de gonflage" d'Henri le Bris, instructeur national FFESSM.

Points importants

- Le système des TIV de la FFESSM n'est pas touché par les nouveaux textes, hormis quelques modifications de vocabulaire.
- Les bouteilles des particuliers seront soumises à visite au moins annuelle, il faudra demander des certificats de visites pour les gonfler. Cet été, soyez ferme, mais restez zen...
- Les installations nouvelles avec tampons devront être déclarées.
- La requalification des robinets ne sera pas mise en place avant le 22 avril 2005. Les robinets actuels n'étant pas numérotés, il n'est pas possible d'enregistrer les visites...

Bonne lecture